Sainte-Anne
de-Bellevue

# Gestion des matières résiduelles

# Guide de bonnes pratiques

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

# Tables des matières


| | |
|---|---|
| Préface | page 3 |
| Matières récupérées | page 4 à 7 |
| Matières organiques | page 8 - 9 |
| Ordures ménagères | page 10 |
| Objets rembourrés: Divan et matelas | page 11 |
| Bacs brisés ou endommagés | page 12 |
| Collectes des feuilles et résidus verts | page 14 |
| Collectes des branches | page 15 |
| Collectes des sapins de Noël | page 16 |
| Encombrants | page 17 |
| Déchets de construction, rénovation et démolition (CRD) | page 18 |
| Métaux | page 19 |
| Collecte des électroniques | page 20 |
| Résidus domestiques dangereux (RDD) | page 21 - 22 |
| Polystyrène (points de collectes) | page 23 |
| Le Plan Métropolitaine (PMGMR) | page 24 |
| Les 3RV sous la loupe | page 25 - 26 |
| Sites de références | page 27 |

Sainte-Anne de-Bellevue

# Préface

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue adhère au principe de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation **(3R-V)** afin de prévenir et réduire la production de matières résiduelles.

Dans le cadre de son plan Stratégique 2024-2030 sur la gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la CMM, la Ville doit se conformer aux nouvelles dispositions de ce plan sur la gestion des matières résiduelles.

**Objectifs :**

**75%**
Taux de recyclage des matières recyclables à atteindre d'ici 2030

**70%**
Taux de recyclage des matières organiques à atteindre d'ici 2030

**70%**
Recycler ou valoriser 70% des résidus de construction, de rénovation et de démolition

La Ville met à votre disposition ce nouveau guide de tri des matières résiduelles qui vous aidera à mieux comprendre la façon de séparer les déchets, à partager avec vous les bonnes pratiques et connaître les ressources qui sont à votre disposition.

Sainte-Anne de-Bellevue

# LE BAC BLEU – MATIÈRES RÉCUPÉRÉES

## Mieux récupérer pour bien recycler

### Bac Impact - Quoi mettre, ou ne pas mettre dans le bac de récupération

Plus besoin de mémoriser les numéros de plastiques ou les symboles de recyclage. Les consignes de tri du bac bleu sont simples :

**Si c'est un contenant, un emballage ou un imprimé, ça va dans le bac de récupération. C'est tout.**

Bac Impact est là pour éduquer sur le bon geste de tri et sensibiliser sur l'impact de ce qu'on met dans le bac. En améliorant le contenu de son bac, on génère un impact positif sur le système de collecte sélective. Si chacun y met du sien, c'est toute la société québécoise qui y gagne.

En savoir plus sur Bac Impact

Sainte-Anne de-Bellevue

Vous pouvez mettre votre bac en bordure de rue à partir de 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même pour ne pas manquer le passage des camions.

Replacez vos bacs dès que possible sur la marge latérale ou arrière de votre résidence après chaque collecte, au plus tard à 19 h le jour de la collecte.

La règlementation prévoit que l'entreposage de vos bacs roulants et poubelles ne peuvent pas être entreposés en façade. Vous devez les entreposer dans un espace non visible de la voie publique ou dissimuler derrière un mur-écran.

# Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

## SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Ils contaminent les autres matières recyclables.

**Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.**

## EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

## EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

## NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✕ Pile
- ✕ Seringue
- ✕ Boyau d'arrosage
- ✕ Chaise de jardin
- ✕ Jouet
- ✕ Casserole
- ✕ Vêtement et tissu

## LES EXCEPTIONS

- Emballages de protection en polystyrène ne vont pas dans le bac bleu: un point de collecte permanent pour le polystyrène est disponible dans le stationnement des Travaux publics et les aérosols ne vont pas dans le bac bleu : ils doivent être traités comme des résidus domestiques dangereux.

## BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

**BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?**

**CONSULTEZ BACIMPACT.CA**

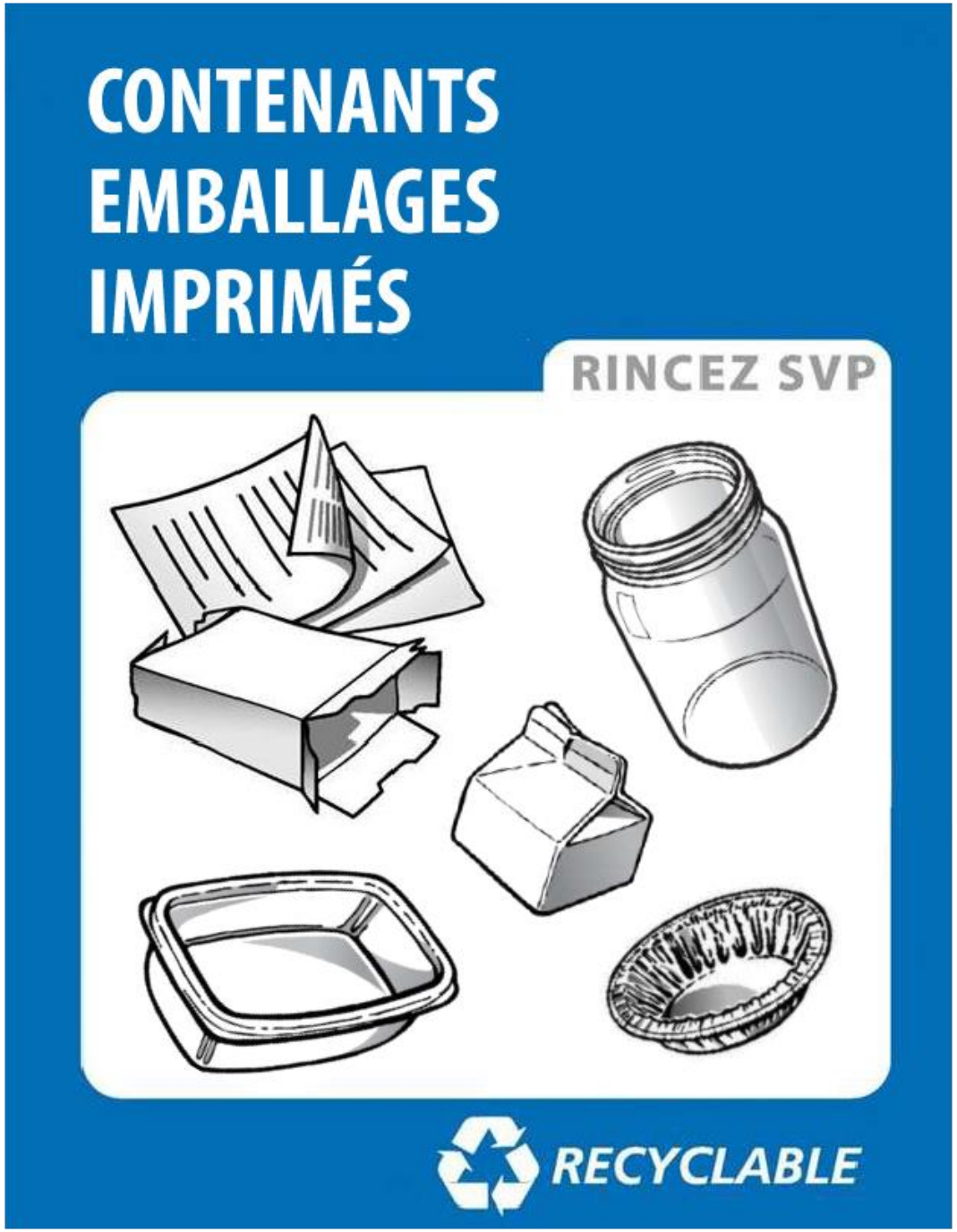
CONTENANTS
EMBALLAGES
IMPRIMÉS
RINCEZ SVP
RECYCLABLE

CONTENANTS CONSIGNÉS
VERRE, PLASTIQUE ET ALUMINIUM DE 100ML À 2L
RINCEZ SVP
RECYCLABLE

# LE BAC BRUN – MATIÈRES ORGANIQUES

## Donner une 2e vie à vos résidus alimentaires

## Matières acceptées

**Résidus alimentaires (crus, cuits ou moisis)**

- ☐ Fruits, légumes, épluchures, noyaux ;
- ☐ Viande, poisson, os, arrêtes, fruits de mer et gras ;
- ☐ Restes de table et aliments périmés (sans emballage).

**Résidus verts**

- ☐ Résidus de jardinage et potager ;
- ☐ Feuilles, gazon et petites branches ;
- ☐ Racines de petite taille, plantes d'intérieur.

**Autres résidus**

- ☐ Papiers essuie-tout, mouchoirs et papiers souillés d'aliments, papier journal.

**Matières refusées**

- × Sacs de plastique (même dits compostables ou biodégradables) ;
- × Couches, lingettes humides et produits d'hygiène en plastique ;
- × Roches, terre, gravier et matériaux de construction.

Sainte-Anne de-Bellevue

# Recyclage. Compost. Écocentre. Avec Ça va où?, on sait où ça va !

**Recyclage**, **compost**, **écocentre**… vous ne savez pas où déposer vos matières ?
Avec l'application Ça va où?, trouvez facilement la bonne destination pour vos objets du quotidien !

1. Restez bien informés : profitez de précieux conseils afin d'adopter de bonnes habitudes de gestion des matières;

2. Nouveaux contenus pertinents : trucs et astuces, capsules vidéo et actualités pour vous informer sur une variété de sujets entourant la gestion responsable de vos matières ;

3. Services de géolocalisation : visualisez rapidement l'emplacement des points de dépôt et des écocentres les plus près, selon votre position actuelle ou municipalité ;

4. Compatible avec les tablettes : accédez en tout temps à des informations utiles pour vous aider dans le tri de vos matières.

Simple, pratique et gratuite, l'application est disponible en français et en anglais :
https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/

Pour plus d'informations, visitez le site Web de Recyc-Québec :
https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/

# LE BAC NOIR OU GRIS – ORDURES MÉNAGÈRES

## Matières avec aucun potentiel de réemploi

**Avant la collecte** : Placez votre bac en bordure de rue la veille au soir après 19 h ou avant 7 h le matin de la collecte pour ne pas manquer le passage des camions.

**Comment** : Le couvercle du bac doit être complètement fermé. Le bac roulant de 360 litres ne doit pas contenir plus de 90kg (200lbs) d'ordures ménagères.

**Après la collecte :** Replacez vos bacs dès que possible sur la **marge latérale ou arrière** de votre résidence après chaque collecte, au plus tard à 19 h le jour de la collecte.

*La règlementation prévoit que l'entreposage de vos bacs roulants et poubelles ne peuvent pas être entreposés en façade. Vous devez les entreposer dans un espace non visible de la voie publique ou dissimuler derrière un mur-écran.*

Sainte-Anne de-Bellevue

# LE BAC NOIR OU GRIS – ORDURES MÉNAGÈRES

## Divans et matelas

Les résidents peuvent sortir les rembourrés afin d'être ramassés lors des collectes des ordures ménagères.

Ils peuvent également être transportés à un point de collecte équipé pour recevoir ce type de résidu (écocentre) ou chez l'une des deux entreprises de récupération à Montréal MattCanada ou Recyc-matelas.

**Les ordures ménagères ne doivent pas contenir :**

× Des articles consignés ou acceptés dans la collecte des matières recyclables : contenants, emballages et imprimés ;

× Des restes de table ou des matières organiques compostables ;

× Des résidus domestiques dangereux.

*Les résidents du projet résidentiel Terra doivent mettre leurs rembourrés à côté des semi-enfouis, dans un délai maximum de 24 heures précédent la date prévue pour la cueillette et aviser le Service des Travaux Publics au 514 457-6844.

Sainte-Anne de-Bellevue

# BACS BRISÉS, ENDOMMAGÉS OU PERDUS

Depuis la modernisation de la collecte sélective, ÉEQ gère les contrats de services pour les bacs de récupération.

- Si votre bac de récupération **(BLEU)** ou de matières organiques **(BRUN)** est brisé, **vous devez soumettre une requête directement à la Ville** pour le faire réparer ou remplacer gratuitement.

## Marche à suivre pour faire remplacer votre bac :

- **Prenez des photos** : fournissez une preuve visuelle du bris (fissure, roue manquante, couvercle arraché) ;
- **Trouvez le numéro de série** : il est inscrit sur le côté ou sur le devant de votre bac ;
- **Contactez la Ville** : soumettez votre demande sur le portail Voilà Cliquez ici. Vous pouvez appeler le service à la clientèle au 514 457-5500 ou le Service des Travaux Publics au 514 457-6844 ;
- **Délai d'intervention** : Une fois la requête transmise, Éco Entreprises Québec dispose d'un délai maximal de **20 jours consécutifs** pour réparer ou livrer un nouveau bac à votre adresse.

***Les bacs noirs ou gris roulants dédiés aux ordures ménagères appartiennent aux citoyens et non à ÉEQ.***

***Si votre bac de déchets est brisé, les frais de remplacement sont à votre charge selon les règlements spécifiques de la Ville.***

**Pour les contenants autorisés, veuillez vous référer à l'article 9 du Règlement 890.**

Sainte-Anne de-Bellevue

# AUTRES COLLECTES

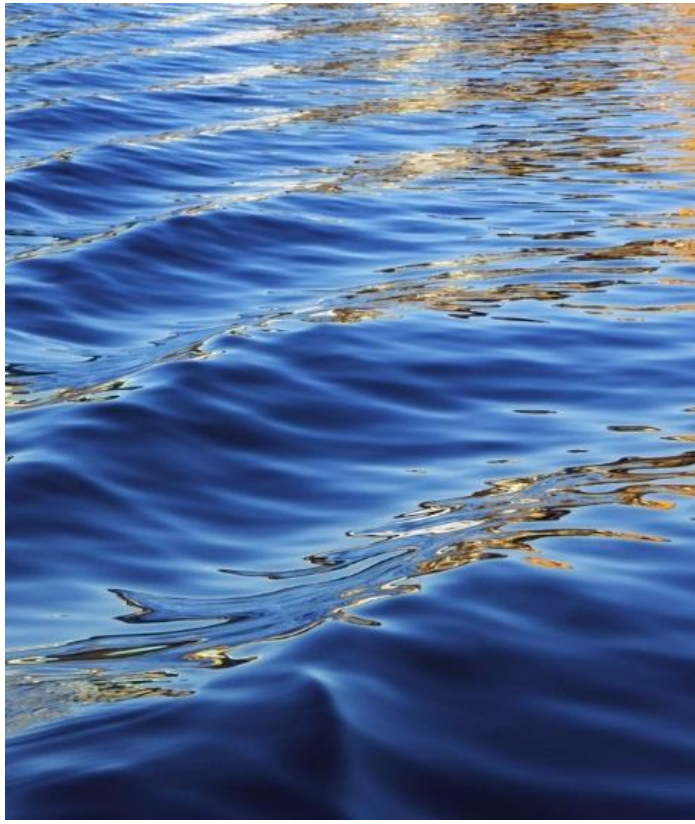

# Feuilles mortes et autres résidus verts

La disposition des feuilles mortes s'effectue principalement par la **collecte hebdomadaire des matières organiques (bac brun) chaque mercredi dès 7 h.**

**Veuillez noter qu'il est interdit de souffler les feuilles dans la rue. Des avertissements et amendes seront remis au contrevenant.**

- En ce qui concerne les résidus verts (tels que gazon coupé, fleurs, plantes, petites branches, résidus de potager, etc.), ceux-ci doivent être déposés aussi dans le **BAC BRUN**.
- Cependant si vous avez des résidus excédentaires, que ce soient des feuilles mortes ou des résidus verts, ils peuvent être déposés dans des sacs en papier compostable ou des boîtes en carton. **Les sacs en plastique sont strictement interdits.**
- Cette règle s'applique aussi aux immeubles de 5 logements et moins et qui bénéficient déjà d'une collecte des résidus verts et alimentaires (organiques) via le **BAC BRUN**.
- Pour plus d'informations, communiquez avec le Service des Travaux Publics au 514 457-6844.

Sainte-Anne
de-Bellevue

# Branches

**Inscription** : Le service est offert tout le long de l'année. Aucune inscription n'est nécessaire.

**Horaire** : Ramassage gratuit du lundi au mercredi, durant la **1ère et la 3ème semaine** de chaque mois.

Des frais de 10 $ par m³ (minimum 30 $) s'appliquent pour toute collecte en dehors des jours officiellement prévus.

**Consignes** : Le camion ne passera qu'une seule fois dans votre rue entre le lundi et le mercredi. Veuillez déposer vos branches en bordure de rue dès le dimanche soir précédant la collecte.

**Exclusions** : Les vignes, les souches, les bûches de plus de 22 cm de diamètre, les racines, ainsi que le bois contenant de la terre, du métal ou de la corde sont refusés (risques de bris pour les équipements).

**Contact** : Pour toute question, contactez le Service des Travaux Publics au 514 457-6844.

Sainte-Anne de-Bellevue

# Sapins de Noël

La collecte des sapins de Noël **naturels** permet de recycler les arbres pour les transformer en paillis, en copeaux de bois ou en compost.

Cela évite d'encombrer les sites d'enfouissement et protège la nature.

- Placez-le en bordure de la rue sans être ficelé ou attaché ;
- Il doit être sans décorations ;
- Il ne doit pas être dans un sac de plastique ;
- Il ne peut pas être déposé sur la rue, sur le trottoir ou sur une piste cyclable et il ne doit, en aucun cas, nuire à la circulation.

Pour connaître les dates exactes, vous pouvez consulter le calendrier des collectes municipales de la Ville : Calendriers

Sainte-Anne de-Bellevue

# Encombrants

Les encombrants sont des articles volumineux **non rembourrés.**
Ces objets sont récupérés et valorisés. La collecte de ceux-ci se fait par la Ville aux 2 mois, consultez le calendrier des collectes pour connaître les dates.

**Les encombrants acceptés :**

- ✓ Meubles (tables, chaises, divans, classeurs, etc.) ;
- ✓ Gros électroménagers ;
- ✓ Sanitaires (baignoires, lavabos, toilettes, éviers) ;
- ✓ Autres (chauffe-eau, barbecues, vélos, tapis) ;

**Les encombrants refusés :**

- × Objets rembourrés ;
- × Pneus ;
- × Batteries ;
- × Bois traités ;
- × Résidus de construction ;
- × Produits électroniques ;
- × Résidus domestiques dangereux.

*Les résidents du projet Terra doivent mettre leurs résidus encombrants à côté des semi-enfouis, dans un délai maximum de 24 heures précédent la date prévue pour la cueillette.

Sainte-Anne de-Bellevue

# Déchets de construction et de rénovation

Le Service des Travaux Publics peut venir ramasser vos déchets de construction. Des frais de 65 $ par m³ sont exigés (pour un maximum de 3 m³, 1 fois par année, par propriété).

1. Les items devront être placés à l'avant de la propriété près du bord de la rue **avant de faire votre demande**.
2. Soumettre par la suite une requête **via le** [Formulaire de requêtes en ligne] pour les aviser ou contacter le Service des Travaux Publics au 514 457-6844.

- Agrégats : béton, brique, pierre, asphalte ;
- Bois : bois de charpente, palettes, bois traité ;
- Matériaux de toiture : bardeaux d'asphalte ;
- Finitions intérieures : gypse (placo), laine isolante.

Sainte-Anne de-Bellevue

# Métaux

**Ramassage du métal sur demande** *(Résidents seulement)*

**Comment procéder ?**

- **Placez** vos articles en bordure de rue, devant votre propriété ;
- **Soumettez** ensuite une requête en ligne ou **appelez** le Service des Travaux Publics au 514 457-6844.

**Articles acceptés :**

- ☐ **Électroménagers :** Cuisinières, réfrigérateurs, climatiseurs, grille-pains, etc. ;
- ☐ **Équipements et mobilier :** Classeurs, chauffe-eau, fournaise, etc.

**Attention : Les pneus et les déchets domestiques dangereux (RDD) ne sont pas collectés. Veuillez les déposer chez un détaillant participant ou à l'écocentre l'écocentre.**

Sainte-Anne de-Bellevue

# Collectes d'électroniques

- Il est interdit de jeter vos appareils électroniques dans les ordures ménagères, car leurs composants polluent l'environnement. Vous devez obligatoirement vous en débarrasser de façon responsable.
- Le Service des Travaux Publics offre une collecte gratuite à domicile, exclusive aux résidents. Vos anciens appareils seront ainsi recyclés, revalorisés ou éliminés de manière sécuritaire.

**Comment procéder ?**

- **Placez** vos articles en bordure de rue, devant votre propriété ;
- **Soumettez** ensuite une requête en ligne ou **appelez** le Service des Travaux Publics au 514 457-6844 ;
- Pour connaître la liste des matériaux acceptés, consultez le site de **l'ARPE-Québec** Quoi recycler ;
- Produits électroniques **NON visés.**

Sainte-Anne de-Bellevue

# Résidus Domestiques Dangereux

Les résidus domestiques dangereux aussi appelés RDD sont des substances **corrosives**, **inflammables, explosives et toxiques** que contiennent de nombreux produits qu'on utilise à la maison. On les reconnaît facilement par leur étiquette qui arbore un ou plusieurs de ces pictogrammes. Les seringues et les feux d'artifices ne sont pas acceptés.

## Matières acceptées à l'écocentre :

- ☐ Peintures, vernis et solvants ;
- ☐ Huiles usées et filtres ;
- ☐ Pesticide et engrais ;
- ☐ Mercure ;
- ☐ Piles et batteries d'automobiles (acide/plomb) ;
- ☐ Produits de nettoyage et d'entretien ;
- ☐ Produits chimiques pour piscine ;
- ☐ Petites bonbonnes de propane ;
- ☐ Combustibles pour fondue ;
- ☐ Aérosols.

## Les deux écocentres les plus près sont :

- **Écocentre Saint-Laurent :** Ouvert du mardi au dimanche, de 8 h à 18 h. Fermé le lundi ;
- **Écocentre LaSalle :** Ouvert du mardi au dimanche, de 8 h à 18 h. Fermé le lundi.

Pous vous départir de façon responsable de ces matières, trouvez le point de dépôt le plus près de chez vous avec l'application mobile Ça va où?.

Sainte-Anne de-Bellevue

# Résidus Domestiques Dangereux – Points de dépôts

**Piles rechargeables (Ni-CD, Ni-MH, Li-ion, Pb)**

- Hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
- Bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue
- Chalet Peter-Williamson
- Quincailleries
- Magasins d'électroniques
- Écocentres

**Piles non rechargeables (AAA à D, alcalines)**

- Hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
- Bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue
- Chalet Peter-Williamson
- IKEA
- Écocentres

**Peintures (latex, alkydes, émail), teintures, laques, apprêts, antirouille, vernis, peinture aluminium, scellant acrylique, préservatif pour le bois, huile de lin.**

- Soumettre une requête via le **Formulaire de requêtes en ligne** ou contacter le Service des Travaux Publics au 514 457-6844.
- Quincailleries et centres de rénovation
- Écocentres

**Huiles à moteur, contenants vides et filtres**

- Garage municipal de Sainte-Anne-de-Bellevue
- Magasins Canadian Tire
- Écocentres
- Localisateur: Soghu/localiser

**Où déposer vos pneus ?**

La plupart des garages mécaniques et marchands de pneus acceptent vos pneus usagés, souvent dans le cadre de programmes de récupération provinciaux (comme le programme géré via Recyc-Québec).

Sainte-Anne de-Bellevue

# Écocentres et autres endroits de collectes

Une entente a été conclue entre la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et la Ville de Kirkland pour permettre aux résidents de Sainte-Anne-de-Bellevue de se débarrasser des matériaux **d'emballage en polystyrène** dans la cour de voirie de la Ville de Kirkland.

Veuillez suivre les directives d'élimination du **polystyrène** précisées sur le site Web de la Ville de Kirkland :

- **Cour de voirie de Kirkland:** Bacs de récupération pour le polystyrène, accessibles en tout temps.
  25, rue Claude-Jodoin, Kirkland (Québec) H9H 4R9
- **Écocentre Saint-Laurent :** Ouvert du mardi au dimanche, de 8 h à 18 h. Fermé le lundi.
  3535, rue Sartelon, Montréal (Québec) H4R 0K5
- **Écocentre LaSalle :** Ouvert du mardi au dimanche, de 8 h à 18 h. Fermé le lundi.
  7272, rue Saint-Patrick, Montréal (Québec) H8N 2W7

Pour connaître tous les écocentres, visitez le site de la Ville de Montréal.

Sainte-Anne de-Bellevue

# Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles | **PMGMR**

Saviez-vous qu'en 2020, 75 % des matières organiques générées dans le Grand Montréal, soit plus de 900 000 tonnes, ont été envoyées aux ordures ménagères plutôt que d'être valorisées ?

C'est énorme… mais c'est aussi une occasion d'agir !

À la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, on fait notre part en valorisant les matières organiques.

En triant vos résidus alimentaires et en utilisant le bac brun, vous contribuez directement à réduire les déchets envoyés à l'enfouissement et à donner une seconde vie à ces matières sous forme de compost. Chaque petit geste compte et nous rapproche vers l'objectif de recycler 70 % des matières organiques d'ici 2030.

Ensemble, transformons nos habitudes pour un avenir plus durable.

Pour plus d'information, visitez le site Web de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Sainte-Anne de-Bellevue

# Les 3RV sous la loupe

RECYC-QUÉBEC
Québec

## La réduction à la source

- Réduire à la source permet d'utiliser moins de ressources et de générer moins de déchets. Ce qui est l'idéal !
- Il y a plusieurs moyens pour y arriver, mais la clé c'est de refuser les produits jetables, d'éviter d'acheter des produits dont on n'a pas besoin et d'opter pour des choix qui ont le moins d'emballage possible (bonjour l'achat en vrac!).

## Le réemploi

- Réutiliser un produit de nombreuses fois, en le modifiant peu ou pas du tout, c'est faire du réemploi ;
- Un sac d'épicerie en plastique peut servir pour apporter votre lunch à l'école ou comme sac à poubelle. Utiliser des produits réutilisables comme des sacs à collation en tissu, des ustensiles comme ceux qu'on utilise à la maison, des contenants lavables et réutilisables ou encore une gourde réutilisable plutôt qu'une bouteille jetable sont d'autres excellents **gestes écoresponsables** qui permettent le réemploi.

Sainte-Anne de-Bellevue

# Les 3RV sous la loupe

RECYC-QUÉBEC
Québec

**Le recyclage**

- Lorsque l'on récupère des déchets, qu'on les transforme et qu'on les réintroduit dans le cycle de production pour fabriquer des nouveaux produits, on fait du recyclage. On utilise donc une matière récupérée plutôt qu'une matière première pour produire un nouvel objet.

**La valorisation**

- Lorsqu'on choisi d'envoyer les déchets **ailleurs qu'à la poubelle**, on prend la décision de faire de la valorisation ;

- C'est un terme qui désigne les diverses façons dont on peut empêcher nos déchets de finir à l'enfouissement (c'est-à-dire au dépotoir). Les façons les plus communes sont le réemploi, la récupération, le recyclage de matières résiduelles et le compostage.

Sainte-Anne de-Bellevue

# SITES DE RÉFÉRENCES

RECYCLEZ VOS BATTERIES, CANADA!

ÇA VA À OÙ?

Éco Entreprises Québec

SOGHU
SOCIÉTÉ DE GESTION DES HUILES USAGÉES

RECYC-QUÉBEC
Québec

RECYCLER MES ÉLECTRONIQUES

Sainte-Anne de-Bellevue